

### Initiatives ministérielles

Parmi les ministériels, il y a un ancien président d'université. Si, pendant qu'il en était le président, l'Université de Guelph avait perdu autant d'argent qu'elle en perd aujourd'hui, je me demande ce qu'il aurait dit. Je crois qu'il aurait trouvé inacceptable que le système dont il est maintenant le ministre responsable soit amputé de 12 milliards de dollars au chapitre de l'éducation postsecondaire.

Allons-y province par province pour l'année en cours. Terre-Neuve perd 71 millions de dollars au chapitre de la santé et 29 millions au chapitre de l'éducation. L'Île-du-Prince-Édouard perd 16 millions au chapitre de la santé et 7 millions au chapitre de l'éducation. La Nouvelle-Écosse perd 111 millions au chapitre de la santé et 37 millions au chapitre de l'éducation. Le Nouveau-Brunswick perd 90 millions au chapitre de la santé et 37 millions au chapitre de l'éducation. Le Québec perd 843 millions au chapitre de la santé et 340 millions au chapitre de l'éducation. L'Ontario—d'où la crise que traverse le gouvernement de l'Ontario—perd 1,2 milliard au chapitre de la santé et 489 millions au chapitre de l'éducation. Le Manitoba perd 136 millions au chapitre de la santé et 55 millions au chapitre de l'éducation. La Saskatchewan perd 125 millions au chapitre de la santé et 50 millions au chapitre de l'éducation. L'Alberta perd 308 millions au chapitre de la santé et 124 millions au chapitre de l'éducation. La Colombie-Britannique perd 390 millions au chapitre de la santé et 158 millions au chapitre de l'éducation. Les Territoires du Nord-Ouest—même eux n'y échappent pas—perd 6 millions au chapitre de la santé et 3 millions au chapitre de l'éducation. Le Territoire du Yukon perd 3 millions au chapitre de la santé et 1 million au chapitre de l'éducation. Ce qui fait un total de 4,6 milliards de dollars de moins dans le système.

Tôt ou tard nous en ressentirons les effets. C'est à nous parlementaires qu'il incombe de reconnaître, dans le cadre d'un bon débat, que le système est au bord de la faillite et que nous devons réagir en commençant à le réformer et à le financer comme il faut.

Les conclusions de ce rapport méritent notre attention. Je cite:

Les réductions récentes de l'appui fédéral aux programmes provinciaux de santé et de soins de santé sont très préoccupantes. Ces réductions sont considérables et vont en augmentant, pour emprunter une expression de l'ancien ministre des Finances. Le manque à gagner de 3,3 milliards de dollars au chapitre des programmes de santé pour l'année en cours passera à 4,2 milliards l'an prochain et à 6,6 milliards en 1995-1996.

Ce problème se complique du fait que les versements pécuniaires au chapitre des services de santé assurés commenceront à disparaître dans la seconde moitié de la décennie. Après avoir admis qu'il ne pourra plus faire respecter les critères et les conditions fixés par la Loi

canadienne sur la santé, le gouvernement fédéral a annoncé l'intention de déposer un projet de loi qui lui permette de retenir tout montant payable en vertu des programmes.

Voilà le noeud du problème dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Plusieurs groupes se sont présentés pour rencontrer le Comité permanent des finances. C'était une question de santé, mais ils en ont saisi le Comité permanent des finances. Tous ces groupes avaient un thème commun. Nous ne vous demandons pas de distribuer de l'argent sans restriction. Nous savons que l'argent est rare. Nous savons qu'il faut certaines réformes, mais cessez d'agir aussi unilatéralement. À chaque nouveau budget, vous en dites de moins en moins. Cessez de refuser de reconnaître que nous essayons de faire changer les choses. De nouveaux groupes ont été formés, comme le HEAL, qui est un rassemblement de plusieurs groupes importants du secteur de la santé désireux de travailler ensemble. Mais on ne peut pas travailler ensemble si ceux qui financent le processus ne comprennent pas le dilemme, s'ils ne comprennent pas qu'on n'est plus dans les années 60, comme le dit le ministre, qu'on n'est plus dans les années 70. Tout le monde le sait. C'est une formule éculée.

• (1640)

Cela ne veut pas dire qu'il faut être chiche et rendre les gens malheureux pour arriver aux résultats recherchés. Ces groupes ont très souvent fait savoir qu'ils étaient prêts à collaborer à la réforme du système, si on cessait d'agir ainsi à leur égard. Ils savent qu'il n'y a pas beaucoup d'argent disponible, mais disent que si on leur en donne de moins en moins, ils ne pourront pas nous faire profiter de telle ou telle occasion de réforme.

La Fédération canadienne des étudiants a fait remarquer dans son mémoire qu'elle souhaitait voir le projet de loi C-20 retiré afin qu'elle puisse commencer à discuter utilement de l'avenir de l'enseignement postsecondaire au Canada. «Assez, c'est assez», a-t-elle écrit. Pourrait-il y avoir un message plus clair pour le gouvernement?

La Fédération canadienne du travail a écrit ce qui suit: «Le gel constant des paiements de transfert aura des conséquences graves pour l'avenir du régime d'assurance-maladie. Il s'agit d'un programme national auquel les Canadiens tiennent beaucoup. Pour nombre de Canadiens, c'est devenu bien plus qu'un programme social, c'est un élément fondamental de la structure du Canada. L'élimination du régime d'assurance-maladie aura non seulement des conséquences graves pour la santé et le budget de nombreux Canadiens, mais elle affaiblira encore un peu plus notre identité nationale.» C'est un message clair au gouvernement.